



Horizon Santé Travail, un service innovant véritable partenaire de nos adhérents et de nos collaborateurs !

Riche de plus de **70 ans d'expérience**, Horizon Santé Travail participe à la préservation de la santé et de la sécurité de ses **8 500 entreprises adhérentes, soit 165 000 salariés suivis**. Nos **14 centres médicaux, basés au nord-ouest parisien**, accueillent **200 professionnels**, qui œuvrent au service des entreprises, couvrant de très divers secteurs d'activité (établissements de soin, industrie, transports, restauration, commerces, secteur tertiaire ...).

Parlons de votre futur rôle ! Pourquoi est-il si important ?

Rattaché(e) au Responsable des Infirmiers, nous recherchons dans le cadre de CDI à temps plein **DES INFIRMIERS EN SANTE AU TRAVAIL (H/F)**

Les centres sont situés à la **Défense, Courbevoie, Paris 16e, Neuilly sur Seine, Levallois-Perret, Clichy, Saint-Denis, Asnières sur Seine, Colombes, Gennevilliers, Nanterre, Rueil-Malmaison, Chatou.**

Vos missions :

- La prévention des salariés
 - Contribuer, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention de la pénibilité
 - Proposer et mettre en place des **campagnes d'information et de sensibilisation** à destination des salariés sur divers thèmes en santé au travail et en santé publique

- En coordination avec le Médecin du Travail
 - Réaliser des **visites individuelles d'information et de prévention** et, dans le cadre de ces visites, procéder à certains examens médicaux
 - Assister le médecin du travail et participer à la surveillance de la santé physique et mentale des salariés
 - Participer aux activités de l'**équipe pluridisciplinaire**, animées et coordonnées par le médecin du travail
 - Collaborer à l'identification et à l'évaluation des besoins de santé des salariés
 - Participer aux **études de postes** et à l'**aménagement des postes de travail**, en se déplaçant sur le lieu de travail

- Actions menées en entreprise
 - Etablir ou mettre à jour la **fiche d'entreprise**
 - Participer aux réunions du CSSCT

Cette offre est faite pour vous si vous êtes :

- Diplômé(e) d'Etat Infirmier, avec idéalement une première expérience en santé au travail
- Sensible à la **prévention des risques professionnels** et avez à cœur de sensibiliser les salariés sur les risques encourus
- Doté(e) d'un esprit d'équipe favorisant le partage des bonnes pratiques et d'informations
- Force de proposition, autonome et rigoureux(se)
- Reconnu(e) pour votre dynamisme et votre bon relationnel

Horizon Santé travail, c'est :

- Un cadre de travail clair :
 - **Temps plein** 37 heures sur **4.5 jours** (vendredi après-midi off) ;
 - **11 jours de RTT** par an pour un temps plein ;
 - **2 jours offerts** dans l'année ;
 - **Télétravail** possible à hauteur d'un jour par semaine et dispositif de télétravail exceptionnel actif ;
 - **Fermeture** annuelle pendant 3 semaines au mois d'**août** et une semaine à Noël avec permanence d'été.
- Un accompagnement tout au long de votre carrière :
 - Un **parcours d'intégration** sur mesure ;
 - Une politique **formation performante** (4 % de la masse salariale en 2023) et prise en charge financière par HST de la formation spécialisée en Santé au Travail (**DIUST ; AFOMETRA ; licence**)
 - Des réunions / **séminaires métier** une fois par an ;
 - Des moments d'**échanges** de pratiques professionnelles ;
 - **Des outils de travail en constante évolution à votre service** : logiciel métier, dématérialisation de la fiche d'entreprise, création d'outils facilitant le suivi des adhérents (Plan Prévisionnel d'Activité, protocoles de délégation dématérialisés, kit PDP ...) ;
 - Travail en **mode projet ou par expérimentation**.
- Des avantages sociaux :
 - **Rémunération fixe et primes versées selon les missions confiées** ;
 - Carte **titres restaurants** (valeur faciale 10€ dont 6 € financés par HST) ;
 - **Mutuelle** prise en charge à **75%** par HST ;
 - **Epargne salariale** (Plan d'Epargne Entreprise (PEE) et Plan d'Epargne retraite Collectif (PERECO)) ;
 - **Accord de participation** permettant de distribuer la réserve de participation dérogée selon les conditions de l'accord ;
 - **Compte Epargne Temps** (CET) ;
 - **CSE** avec budget Activités Sociales et Culturelles augmenté en 2024 (chèques cadeaux, chèques culture, arbre de Noël, sorties culturelles ...).

- Horizon Santé Travail, c'est un état d'esprit avec :
 - Un **management de proximité** pour accompagner les équipes et les encadrer au quotidien ;
 - Une culture d'entreprise ancrée dans **le respect, l'autonomie, la collaboration et l'amélioration continue de nos pratiques** ;
 - Une **démarche QVCT et environnementale** avec des **actions concrètes** (accompagnement des salariés aidants, mise à disposition de claviers et souris ergonomiques pour tous les collaborateurs, mise en place d'un compteur AT en ligne, forfait mobilités durables, actions éco-responsables) ;
 - Une **association engagée et responsable** : **participation aux moments forts** qui touchent la santé publique (Medical Run, Octobre rose, Journée nationale de l'audition, Semaine du handicap, Mars bleu ...), note à l'**Index égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes en 2023 : **88/100**.

Processus de recrutement :

Le service RH et le responsable hiérarchique porteront une attention particulière à votre candidature. Dans cette optique, notre processus de recrutement se décompose en 2 phases :

- Un entretien avec Audrey SOULA, responsable RH ; Frédérique BEGOT, responsable des infirmiers ; Cécile TEIXEIRA, adjointe à la responsable des infirmiers
- Un rendez-vous plus informel, avec la présentation des équipes locales et la visite des locaux de travail

Pour postuler, merci de bien vouloir transmettre à Audrey SOULA votre candidature (CV + lettre de motivation) avec la référence suivante en objet : INF/2024 à l'adresse suivante : recrutement@horizonsantetravail.fr

Conformément à notre politique de protection des données, nous conserverons votre candidature pour une durée de deux ans à des fins de recrutement. Les données sont traitées sur la base de votre consentement. Vous avez le droit d'accéder à vos données, de demander leur rectification, effacement, ou de retirer votre consentement en contactant notre Délégué à la Protection des Données (DPO) à dpo@horizonsantetravail.fr